

YOGA7

Le Yoga désigne tous les enseignements qui se basent sur la connaissance des forces de la nature et de l'esprit dans l'homme et qui demandent l'application pratique des connaissances.

Anne Brugger-Lenz



Fondée en 1957 par Anne Brugger, Yoga7 est la première et la plus ancienne école de Romandie. Les enseignants de Yoga7 privilégient l'expérimentation, la réflexion, et l'étude, faisant de ce centre un lieu de recherche permanente - d'où, d'ailleurs, la précision accolée au nom de l'école : "*Enseignement et recherche en yoga*". Entre fidélité à la tradition et esprit de modernité, le yoga s'y profile comme un art de vivre, non pas à imiter mais à (re)découvrir et à faire sien.

De nombreux formateurs expérimentés et passionnés soutiennent la formation et des conférenciers internationaux interviennent régulièrement. Cette diversité apporte des éclairages précieux pour l'enseignement et la transmission du yoga.

Coordination de la formation :

Nathalie Weill-Privat
079 200 75 64
nathalie.weill@yoga7.com

Délai d'inscription : 31 mai 2016

Nombre de participants limité

Lieu :

Cours de Rive 20
1207 Genève
022 735 67 44



Formation d'enseignant(e)s de yoga 2016-2020

*Un chemin de connaissance qui
mène de l'ombre à la lumière*

*Cursus de quatre ans, orienté sur
le travail sur soi et la découverte
de la richesse du yoga. De
l'exploration du corps à celle de
l'être, la formation offre un
approfondissement de la pratique
personnelle et l'acquisition
d'outils pour une transmission
optimale du yoga.*

Contenu

Plusieurs axes d'études sont développés :

Technique posturale et pratique du yoga
Pédagogie et transmission du yoga
Connaissance et fonctionnement du corps
Pathologies et yoga-thérapie
Philosophie et traditions occidentales
Travail sur soi et développement personnel

Les trois premières années de formation s'intéresseront à un des plans de l'être humain, la dernière les réunira :

- Stuhla sharîra, le corps physique
- Sûkshma Sharîra, le corps subtil
- Kârana Sharîra, le corps causal
- Intégration et approfondissement

Un cours hebdomadaire obligatoire dans l'école fait partie du programme de formation, ainsi qu'une participation aux cours de vacances en qualité d'enseignant. Pour pouvoir intégrer les matières, un investissement personnel et une pratique régulière sont indispensables.

Cette formation suit les exigences de Yoga Suisse, de l'Union Européenne de Yoga (UEY) et de la fondation ASCA. Au terme de leur formation, les élèves qui le souhaitent pourront se présenter aux examens de diplôme de l'association professionnelle Yoga Suisse.

Durée de la formation

L'enseignement est réparti en 1080 heures sur quatre ans : formation (780 h), stages (160 h), cours hebdomadaires (140 h). Un suivi individuel complète les heures de cours.

La formation se déroule sur 10 week-ends annuels, et un stage de cinq jours chaque été.

L'hébergement lors du stage d'été n'est pas compris dans l'écolage.

Dates

Première année de formation :

17 et 18 septembre 2016
8 et 9 octobre 2016
5 et 6 novembre 2016
3 et 4 décembre 2016
14 et 15 janvier 2017
4 et 5 février 2017
11 et 12 mars 2017
8 et 9 avril 2017
13 et 14 mai 2017
17 et 18 juin 2017
Stage d'été du 6 au 11 août 2017

Formalités d'admission

- un curriculum vitae mentionnant :
 - la situation actuelle,
 - la formation et l'expérience professionnelle,
 - l'expérience dans le domaine du yoga : cours, années de pratique, enseignants ;
- une lettre de motivation ;
- deux ans de pratique minimum dont si possible un à Yoga 7
- inscription auprès de l'association professionnelle Yoga Suisse ;
- un entretien préalable.

Tarifs

Coût total de la formation :
trois versements de 5000frs au début des trois premières années pour l'écolage et 650frs annuel pour les cours hebdomadaires.
Rabais de 10% pour paiement de l'écolage en une fois.